



# 2019

## Nominations



### Banquet d'Expansion Dieppe Le 28 mars 2019

Nous vous invitons à remplir le formulaire de candidature pour un des prix suivants :

- Prix de l'entreprise par excellence
- Prix de l'entreprise de services par excellence
- Prix de l'entreprise en émergence

Veuillez remplir ce formulaire de nomination et le faire suivre à Expansion Dieppe d'ici le **mardi 15 janvier 2019** à [expansiondieppe@dieppe.ca](mailto:expansiondieppe@dieppe.ca)



# Nomination

---

## **Banquet d'Expansion Dieppe**

### ***Nos entreprises. Notre fierté!***

Expansion Dieppe tient à reconnaître l'apport considérable des entreprises et des gens d'affaires au développement durable de Dieppe. Le concours est ouvert à toutes les entreprises privées de Dieppe, et les candidatures sont acceptées dans les trois (3) catégories suivantes.

## Catégories de prix

---

**Entreprise par excellence**: Ce prix est destiné à une entreprise de Dieppe, qui a apporté une contribution considérable à la communauté des affaires. L'entreprise doit exister et avoir été exploitée au moins cinq (5) ans sans interruption au 31 décembre 2018. Cette entreprise possède une vision exemplaire, la perspicacité gestionnaire et des traits dont d'autres aspirent à avoir. Elle doit avoir fait preuve de succès et de croissance en termes d'agrandissement, de diversification, de ventes, de rentabilité, de création d'emploi et de l'image physique de l'entreprise. Elle doit avoir montré un engagement envers la communauté de par son implication. Une entreprise ayant déjà remporté ce prix peut poser de nouveau sa candidature après une période huit (8) ans.

**Entreprise de service par excellence** : Ce prix est destiné à une entreprise de service de Dieppe, qui doit avoir fait preuve de succès et de croissance en termes d'agrandissement, de diversification et d'investissement. La croissance au niveau des ventes, de la rentabilité, de la création d'emploi et de l'image physique de l'entreprise sera aussi considérée. L'entreprise doit être exploitée depuis au moins cinq (5) ans au 31 décembre 2018 et contribuer au développement économique de la région par son implication dans des organisations socio-économiques soit de façon directe ou indirecte. Une entreprise ayant déjà remporté ce prix peut poser de nouveau sa candidature après une période huit (8) ans.

**Entreprise en émergence** : Ce prix est destiné à une entreprise de Dieppe qui, au cours de sa courte existence, a été en mesure de se créer une réputation d'entreprise crédible, innovatrice et vouée à un avenir prometteur. Elle doit avoir fait preuve de succès ou démontrer un potentiel suffisant tel que les ventes, la rentabilité, les perspectives de croissance et la création d'emploi. Finalement, elle doit avoir démontré un engagement envers la communauté de par son implication. L'entreprise doit exister et être exploitée depuis au moins deux (2) ans (2017 et 2018) sans dépasser l'âge d'éligibilité de cinq (5) ans au 31 décembre 2018. Une entreprise peut remporter ce prix une seule fois.

## FAQ

---

- Entreprise privée et localisée à Dieppe;
- Une filiale peut seulement soumettre sa candidature sous un seul nom;
- Un franchisé localisé à Dieppe peut soumettre sa candidature même si le siège social n'est pas situé sur le territoire de Dieppe;
- Minimum d'employé n'est pas nécessaire pour qualifier pour un prix;
- Un finaliste d'une édition précédente peut soumettre de nouveau sa candidature.

## Critères de sélection

---

Les critères de sélection sont les suivants, et le pourcentage de pondération correspondant est indiqué :

I.	Profil de l'entreprise	-- *
II.	Planification stratégique	10%
III.	Marketing	20%
IV.	Développement des marchés	20%
V.	Gestion des ressources humaines	20%
VI.	Dynamisme communautaire	15%
VII.	Finances et comptabilités	<u>15%</u>
<b>Total</b>		<b>100%</b>

\* Les candidats sont encouragés à fournir des informations supplémentaires selon les critères établis qui nous serviront à mieux évaluer les mérites de l'entreprise en nomination. Les nominations qui sont accompagnées d'informations pertinentes se verront attribuer des points additionnels lors de l'évaluation.

## Processus de sélection et confidentialité

---

Un comité de sélection composé d'experts dans différents domaines d'affaires évaluera toutes les candidatures reçues selon les critères établis. Veuillez être avisé que les juges se réservent le droit de demander des documents à la preuve au besoin.

Toute information fournie est strictement confidentielle et examinée seulement par le comité de sélection.

Toutes les entreprises sont traitées équitablement dans le cadre du processus de sélection.

Les entreprises en nominations seront avisées afin de mieux bénéficier de cette excellente opportunité de promotion. Les gagnants seront annoncés lors du « Banquet d'Expansion Dieppe. *Nos entreprises! Notre fierté!* »

Veuillez noter que le comité de sélection se réserve le droit de modifier les règles à sa discrétion.

## Bénéfices des finalistes d'un des trois prix

---

- 2 billets complémentaires pour assister au Banquet
- Présentation de votre entreprise (profil, photos et logo)
- Reconnaissance lors du Banquet
- Opportunité d'être récipiendaires d'un des trois prix
- Opportunité d'être récipiendaires du prix « Mon Choix » qui est le choix du public

## Bénéfices des récipiendaires d'un des trois prix

---

- Remise du trophée d'un des trois prix
- Bourse de 500\$ pour une activité d'équipe
- Publicité « félicitations » dans la presse papier et numérique

Les gagnants seront annoncés lors du *Banquet d'Expansion Dieppe. Nos entreprises. Notre fierté!* le **28 mars 2019** au CCNB - Campus de Dieppe.